



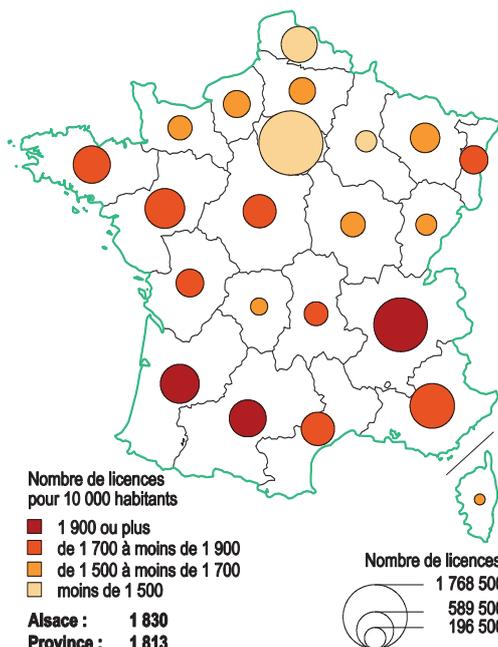
Licences sportives : l'Alsace joue collectif

En Alsace, 80 % des 340 000 licences sportives délivrées en 2013 le sont par quinze fédérations. La plus importante est celle de football, loin devant celles de tennis, de handball et de basket-ball. En dix ans, c'est en badminton que le nombre de licences a augmenté le plus, suivi par l'équitation et le handball. En rapport de sa population, la région fait partie des premières de province pour le football, les sports collectifs en salle (handball, basket-ball et volley-ball), la gymnastique et la natation. Les taux de licences et d'équipements y sont simultanément supérieurs pour le tir, le badminton, le football, le volley-ball et le basket-ball au contraire de l'athlétisme, du tir à l'arc et du rugby.

Dominique Callewaert

En 2013, 3 400 clubs alsaciens ont délivré 340 000 licences sportives. Ils font aussi bien partie des fédérations olympiques (football, basket-ball, handball, athlétisme, natation, tir,...) que non olympiques (karaté, cyclotourisme, danse, aikido,...), des fédérations multisports d'éducation physique et de gymnastique volontaire et des clubs alpins et de montagne.

1 L'Alsace, la plus sportive dans le Grand-Est



© IGN - Insee 2015

Sources : Insee, RP2011 ; DRJSCS, recensement des licences 2013.

Avec 1 830 licences sportives pour 10 000 habitants, l'Alsace se classe dans la moyenne des régions de province, mais se situe en tête si on la compare aux régions voisines du quart nord-est (figure 1). Quinze fédérations regroupent 80 % de l'ensemble des licences. Avec 78 500 pratiquants, la fédération de football devance nettement celles de tennis (28 800), de handball (20 900) et de basket (20 300). Suivent l'équitation, la gymnastique et le judo (figure 2).

Un tiers des licenciés sont des femmes. Elles sont majoritaires en équitation et en gymnastique, toutes les autres disciplines sont plus souvent pratiquées par les hommes. Le football est celle qui en compte le plus (95 %).

Forte progression de la pratique pour le badminton, l'équitation et le handball

En dix ans, le nombre de licenciés en badminton a doublé pour l'ensemble des régions de province et progressé de 70 % en Alsace. L'équitation et le handball ont également du succès avec 45 % de licenciés supplémentaires. Le handball a profité des victoires de l'équipe de France dans les grandes rencontres internationales pour attirer de nouveaux pratiquants. Pour le football, le nombre de sportifs a augmenté de 10 % entre 2003 et 2008. À partir de 2010, probablement en lien avec les moins bons résultats de l'équipe nationale, il a diminué pour atteindre en 2013 un niveau inférieur à celui constaté dix ans auparavant.

La pratique du golf a fortement progressé jusqu'en 2009 et a diminué depuis. L'équitation et le tennis, autres sports plutôt coûteux, suivent également une tendance à la baisse depuis quelques années.

Malgré une stagnation de ses effectifs ces dernières années, le karaté enregistre une progression de 35 % en dix ans, tout comme l'athlétisme dont l'évolution positive est cependant plus récente.

L'Alsace parmi les premières régions pour les sports collectifs

En football, l'Alsace se classe au 3^e rang des régions de province (424 licences pour 10 000 habitants). Elle est également très bien positionnée pour les sports collectifs en salle (handball, basket-ball et volley-ball), en gymnastique et en natation, ainsi que pour des sports moins pratiqués tels que le ski, le tir, le karaté ou le badminton.

En revanche, la région est positionnée en fin de classement pour les fédérations d'équitation, d'éducation physique et de gymnastique volontaire, d'athlétisme, de tennis de table ou de rugby.

Plus de licenciés et d'équipements en tir, football, volley-ball, basket-ball et badminton

Mis en regard de la population régionale, le nombre d'équipements disponibles pour la pratique sportive n'est pas toujours en lien avec le nombre de licenciés dans les mêmes proportions que celles observées en moyenne dans les régions de province (figure 3).

2 L'Alsace en tête des régions de province pour le handball et la gymnastique

Fédérations françaises	Nombre de licenciés en Alsace	Nombre de licences pour 10 000 habitants		
		Alsace	Province	Rang de la région
Football	78 570	424	325	3
Tennis	28 753	155	161	9
Handball	20 876	113	81	1
Basket-ball	20 261	109	81	2
Équitation	19 162	103	112	17
Gymnastique	18 318	99	46	1
Judo-jujitsu, kendo et disciplines associées	16 496	89	89	12
Éducation physique et de gymnastique volontaire	11 089	60	87	17
Natation	9 866	53	45	3
Golf	9 368	51	54	8
Ski	7 483	40	24	3
Tir	7 245	39	27	3
Karaté et arts martiaux affinitaires	7 109	38	32	4
Badminton	7 023	38	28	5
Athlétisme	5 614	30	39	19

Sources : Insee, RP2011 ; DRJSCS, recensement des licences 2013.

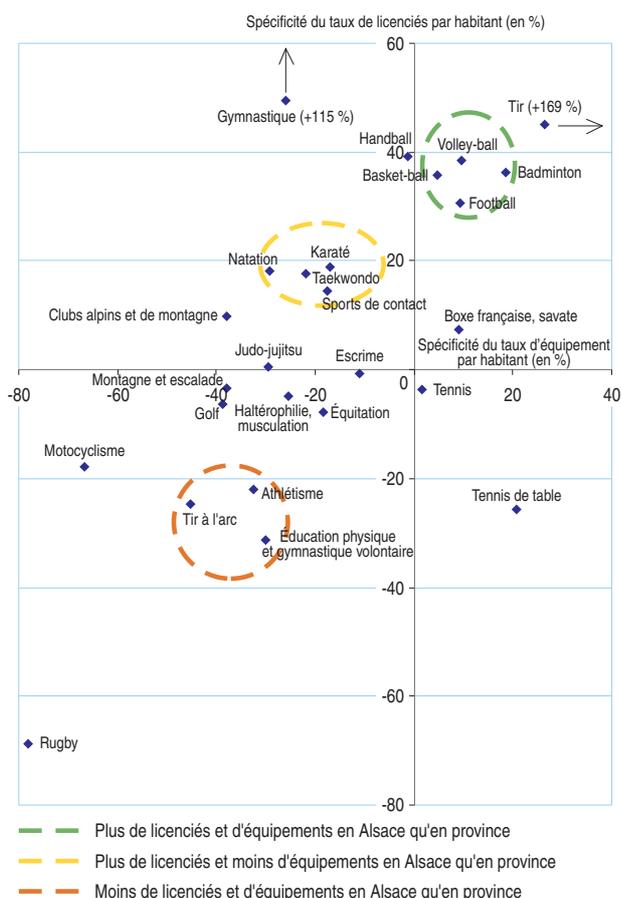
Ainsi, le tir a en Alsace deux fois et demi plus d'équipements et moitié plus de licenciés qu'en moyenne. La gymnastique a deux fois plus de licenciés mais un taux d'équipement inférieur d'un quart.

Le tennis est un des rares sports où les taux de licenciés et d'équipements par habitant sont proches en Alsace de ceux de la province. Le tennis de table fait figure d'exception dans la mesure où malgré un niveau d'équipement supérieur à la moyenne de province, l'Alsace compte un quart de licenciés par habitant en moins.

Comme pour le tir, le badminton, le football, le volley-ball et le basket-ball ont des nombres de licenciés et d'équipements par habitant supérieurs à la moyenne. À l'opposé, l'athlétisme, le tir à l'arc et surtout le rugby sont des sports moins pratiqués dans la région, avec un équipement moindre.

La natation, l'escalade, le karaté, le taekwondo, les sports de contact sont comme la gymnastique plus prisés en Alsace malgré un relatif sous-équipement.

3 Une pratique et des équipements dans la moyenne pour le tennis



Lecture : en rapport du nombre d'habitants, les équipements permettant de pratiquer le tennis de table sont 20 % plus nombreux en Alsace qu'en France de province, mais le nombre de licenciés est inférieur de 25 %.

Sources : Insee, RP2011 ; DRJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2014) et des licences (2013).

Insee Alsace
Cité Administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat

Rédacteur en chef :
Jacques Marty

ISSN 2425-455X
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Callewaert D. et Frydel Y., « Des équipements sportifs moins nombreux en Alsace », *Insee Analyses Alsace* n° 5, Insee Alsace, octobre 2014.
- Atlas national des fédérations sportives 2012
<http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Toutes-les-publications-10217/article/Atlas-national-des-federations-sportives-2012-15327>.

